

L'INDEPENDANT

Organe hebdomadaire du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste de l'Arrondissement

ABONNEMENTS

Un an	18 francs	10 francs
6 mois	10 francs	6 francs
3 mois	6 francs	4 francs
15 jours	2 francs	1 franc

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont reçus au Bureau du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

Directeur-Administrateur :

Robert TAILLANDIER

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires	la ligne	2 50
— commerciales	—	3 00
Petites annonces classées	—	3 00
Chroniques locales	—	3 00

L'INDEPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Herriot a dit : « Un régime précis de sécurité »

LA MENACE CONTRE LA HOLLANDE ET LA BELGIQUE NE REPRESENTE-T-ELLE QU'UN NOUVEL EPISODE DE LA GUERRE DES NERFS ?

La péroraison du beau discours prononcé à la Chambre par M. Edouard Herriot a frappé tout le monde : elle a été unanimement applaudie.

« La loi internationale, a-t-il dit, n'est pas une loi morale, mais elle devra aussi être appliquée par un régime précis de sécurité. »

C'est la thèse que nous avons toujours soutenue ici et ce n'est pas sans éprouver une grande satisfaction que nous constatons notre accord profond avec le président de la Chambre, après avoir déjà noté que nous étions parvenu à un accord avec le chef du Gouvernement.

« La loi morale assurée par un régime précis de sécurité », cette formule rappelle la pensée de Pascal : « Il faut mettre ensemble la justice et la force, et, par cela, faire ce qui est juste tout court. »

Il sera donc indispensable, en cette guerre, que la paix internationale soit assurée par la France en conformité avec la loi morale sous assortie de garanties matérielles et réelles — c'est l'expression de Daladier — telles que la force soit, sans discussion possible et d'une manière durable, permanente, du côté des nations qui auront lutté et saigné pour assurer le triomphe de la liberté. Il faudra mettre ensemble la justice et la force, faire ce qui est juste tout court et le soit indiscutablement définitivement. Il le faudra d'autant plus que, comme le déclare Herriot du haut de la tribune du Parlement, « la France ne veut pas élever des générations nouvelles pour les conduire tous les vingt ans sur le champ de bataille. »

Assez de morts, assez de victimes innocentes ! Il ne faut pas laisser la justice par trop de sacrifices humains.

C'est la question de l'amélioration de notre frontière d'Alsace et de Lorraine qui est ainsi formulée. Car la frontière imposée à la France par les coalisés de 1815 avait été conçue et voulue par la Prusse dans le but de faciliter l'invasion de notre territoire et d'empêcher nos armées de déboucher pour porter utilement la lutte chez l'adversaire. L'histoire a montré que la Prusse avait calculé juste dans le dessein de nous envahir et nous réduire.

Il faudra aussi régler la question de l'Allemagne prussianisée. Car l'Europe ne peut pas vivre sous la menace de l'Allemagne monstrueuse de Bismarck, de Guillaume II et de Hitler.

Tous ces problèmes doivent être étudiés dès maintenant : il est indispensable que les Français et les Anglais soient d'accord, dès avant la fin de la guerre, sur les solutions nécessaires.

Merci Herriot d'avoir proclamé qu'il fallait s'en préoccuper sans tarder, avant le jour où nous verrons revenir nos frères, où pointeront sur l'horizon les ailes blanches de la Victoire.

La marche des Evénements au jour le jour

Lundi ou apprendrait qu'une organisation de conspirateurs le « Christian Front » avait été découverte aux Etats-Unis. Ses adhérents se proposent d'établir un gouvernement de dictature.

Des dépêches ont été trouvées et les G. Men. enquêtent dans tous les Etats.

Mardi on enregistrera à Bruxelles et à la Haye une détonation. Les menaces contre la Belgique et la Belgique ont été entendues par un nouvel épisode de la « guerre des nerfs ».

L'avenir nous le dira.

Il se pourrait bien que vers la fin mars, profitant des fêtes de Pâques, qui seront proches, l'Allemagne tente une nouvelle offensive de paix avant de passer à l'attaque.

Mercredi les observateurs étrangers à Berlin notent que la bolchevisme fait des progrès énormes en Allemagne.

La propagande communiste déguisée sous l'apparence d'une propagande en faveur de l'accord germano-russe a pris de proportion inquiétante.

L'avenir nous le dira.

Le chef d'industrie, particulièrement attentif par cette propagande, ont protesté à Berlin, mais sans résultat.

Jeudi n-d'après des tentatives conjuguées de chantage, les neutres résistent à Berlin et à Moscou.

Les neutres sont prêts à se défendre. Ils ont riposté avec la dernière énergie. La Hongrie a également fait preuve de fermeté.

L'Observateur Romano a fait, pour la première fois, un article pour approuver les neutres dans les pays qui étaient décidés à ne pas s'en laisser imposer et à se défendre.

LES HOSTILITES par le cabot de service

L'Allemagne, qui ne respecte ni les conventions qu'elle signe, ni même les règles les plus élémentaires du droit international, ne peut prétendre se référer aux documents lorsque le besoin s'en fait sentir. Cette conception constitue le droit allemand. Le droit allemand amoral par essence, ne comporte que des droits sans contre-partie d'obligation.

En partant d'une telle base, il est possible d'agir à sa guise, avec une liberté de le que tous les crimes peuvent être commis sans aucun remords. C'est ainsi que les innombrables atrocités commises en Pologne sont, du point de vue allemand, parfaitement légales.

Pour les mines et la guerre sous-marine, il en est exactement de même. Toutes les mines fuzes pour lesquelles la rupture de l'ordre doit provoquer le désamorçage se transformant automatiquement en mines flottantes parce qu'elles ne comportent pas de dispositif de sécurité. Quant aux mines dites « géologiques », il s'agit là d'un engin terrible parce qu'il est aveugle et, surtout, irrécupérable. Il constitue une invention diabolique.

On sait par ailleurs que le Reich a en fait toutes les règles internationales de l'usage des sous-marins en torpillage sous pavillon neutre, en coulant sans avertissement ou en abandonnant les équipages à leur sort. Il est même étonnant que les sous-marins allemands n'aient pas été utilisés à cet effet, ce qui eût été un procédé sauvage du mirailage des survivants.

Qu'avons nous fait en riposte à ces crimes ? D'abord le blocus, mesure légale, par laquelle l'Allemagne a été empêchée d'accroître sa production.

L'Allemagne serait, au surplus, bien mal venue de protester, puisque dans

les tracts que ses pilotes ont jetés sur Paris et la banlieue, de même que dans la presse et à la radio elle a affirmé posséder plus que le nécessaire et produit en tout en abondance. L'arrêt de son ravitaillement par l'interruption des neutres ne doit donc pas lui causer d'inquiétudes. Aussi bien serait-il facile de dérober par quel périple en pays neutres se fait le trafic de marchandises de contrebande.

Seulement, où le bêtisier le Reich est lorsque les Alliés mettent l'embargo sur ses exportations par voie de mer. C'est la soif de devises qui lui crée le braguement.

Seulement, où le bêtisier le Reich est lorsque la France et la Grande Bretagne sont parfaitement fondées à arrêter les marchandises allemandes, même si elles sont sur les navires neutres, et qu'elles ont le caractère d'une saisie conservatoire effectuée par les Alliés, en vue de se couvrir des dommages qui leur sont causés par l'agression allemande. Il est constant qu'on saisi les navires des ressortissants ennemis dans un but analogue.

Le comités parlementaire L'Argentine allemande, si les neutres internationaux, les neutres qui y circulent sont de véritables « zones de terrain qui font tout sur les océans. Peut-on violer cette exterritorialité ? Oui certes, puisque le droit de visite est reconnu et quotidiennement exercé.

Par ailleurs lorsque le Reich envoie par le fond des navires neutres n'importe quel pays — d'un genre spécial — de leurs importations alors que celles-ci sont destinées à des nations neutres ? N'entreprend-il pas ses droits lorsqu'il arraisonne et capture des navires neutres dans des zones territoriales neutres ?

Les transporteurs neutres qui acceptent des cargaisons allemandes savent parfaitement à quoi ils s'exposent. D'ailleurs quelle est la compagnie d'assurances qui serait assez impudente de risquer de perdre de cet acte de saisi ? Une seule condition l'hargnera-t-il sans être payé d'avance ?

Notre droit, à nous, c'est celui de toutes les nations civilisées. Nous avons le droit de faire la guerre, et la guerre moderne est follement dépendante. Nous ne savons pas si nous pourrions obtenir réparation des dommages subis ; aussi nous saisissons nous de tout ce qui passe à notre portée et peut constituer pour nous un gain. Si les neutres se trouvent à l'abri pour ces raisons de leur leurs « rivières » à l'Allemagne, nous le regrettons que les Alliés leur louerai leurs services au meilleur prix, paiement cash. Il ne manquent donc pas à gagner « quelques sous » de plus par le fait de leur pouvoir. Ils ne craignent pas de chercher à profiter de ces mines géologiques et de ces mines fuzes qui sont destinées à être utilisées par les neutres.

Le blocus total, à l'entrée et à la sortie est le droit imprescriptible des nations civilisées. Nous avons les ambitions hégémoniques bouleversées l'ordre universel. Si l'on voulait remonter jusqu'au droit romain, il serait étonnant qu'il est consacré par l'usage. Et puis, lorsque l'Allemagne coule un navire qui vient de quitter les ports alliés, l'Argentine paie de même ? Mais nous allons oublier que le droit allemand n'est pas le nôtre.

Comme je l'ai fait prévoir au cours de mes articles précédents, la Belgique et la Hollande sont à nouveau en état d'alerte.

Mussolini ayant fermé à l'entrée de la mer du Nord, il est plus que probable que le rapport généralissime alla quera par la Hollande et la Belgique. Ces deux nations attendent l'arme au pied les événements.

Pendant ce temps, le Führer mène ses troupes à Aix la Chapelle.

La guerre va s'étendre jusqu'à la mer du Nord. Les trois mois qui vont venir seront décisifs pour la destinée germanique. Attendons avec confiance.

En Finlande les troupes russes, gênées par le mauvais temps, ont dû

A la Chambre

La Chambre a repris ses travaux. La discussion sur le projet de loi sur la déchéance des élus communistes a commencé mardi.

M. Tezier Vignacour, Frossard, de Méhilly ont pris part au débat.

L'ensemble du projet de loi a été adopté par 521 voix contre 2.

De tout un peu

Le débat aux Communes sur la démission de M. Horé Bédier au cours duquel M. Chamberlain et l'ancien ministre de la guerre ont pris la parole, n'a pas fourni, sur ce sujet, beaucoup plus d'informations qu' auparavant.

Trois sous-marins anglais n'ont pas rejoint leurs bases la semaine dernière. On les considère comme perdus.

Dans un message adressé au congrès, le président Roosevelt recommande les crédits à la Finlande.

Le prochain tirage de la Loterie nationale aura lieu à Chison le 25 janvier.

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis en Belgique rejoint bruyamment son poste.

Les réponses de la Seide et de la Norvège aux Soviétiques ont pas peine à être satisfaisantes, dit Berlin.

La radio annonce une nouvelle campagne dans les environs de Salla. Deux compagnies seraient déjà défilées. Les rouges battent en retraite.

Les Requis Civils des Vieilles Classes dans les Poudreries nationales

Et L'Homme de la « Roulante » vous parle... de notre correspondant aux Armées

Lire dans notre prochain numéro l'article de notre ami Leon COUMSON, ancien sous-secrétaire d'Etat, vice-président de la Commission de l'Armée, sur :

LE PORC AUX ARMÉES

En ce qui concerne la variété des menus, M. Queuille, ministre de l'Agriculture, grand ravitailleur des combattants et des civils, vient de prendre l'engagement formel de ménager notre troupeau bovin.

Bravo ! Ménager notre troupeau bovin, cela veut dire : faire des économies sur la consommation du bœuf à l'avant et à l'arrière et à accorder aux combattants ce que les civils ne semblent pas apprécier : des lours aux bouffes.

J'ai en la bonne fortune — annonce M. Queuille — d'obtenir l'adhésion de l'état-major de l'armée pour la consommation du porc aux armées. Dès que certains procédés techniques seront au point, le dixième des rations sera constitué par du porc ou du mouton. L'inspection générale des subsistances a mis au point un procédé très simple de préparation du porc : au lieu de faire tremper le morceau de porc dans la saumure, on l'ajoute dans l'eau de porc qui vient d'être abattu, une solution de saumure et la salaison s'opère par l'intérieur. Cette viande peut être transportée huit jours après et se conserve parfaitement. Elle est, ainsi, tout à fait propre à la consommation des armées en campagne.

Pour constituer les approvisionnements nécessaires à cette nouvelle préparation de la viande de porc, on a été, depuis un mois, sur le marché de Paris, trois cents porcs par jour. Dieu à quel que jour, de nouveaux ateliers de fabrication en porcs seront créés, dont la mise en train suppose, comme toujours, un certain nombre d'attestations spéciales. Et la fourniture aux armées commença.

Nous pourrions, dès lors, développer une consommation qui ménagera le troupeau bovin et procurera aux troupes une alimentation plus saine et plus agréable.

LES COMMUNIQUÉS

- Du 15 Janvier au matin
Nuit calme.
- Du 15 Janvier au soir
Activité de patrouilles et d'artillerie. Rencontres locales d'éléments de reconnaissance.
- Du 16 Janvier au matin
Rien à signaler.
- Du 16 Janvier au soir
Journée calme dans l'ensemble. Activité habituelle des patrouilles.
- Du 17 Janvier au matin
Rien à signaler.
- Du 17 Janvier au soir
Journée calme dans l'ensemble du front. Activité des patrouilles.

A ceux du Front... A leurs Familles...

Des lettres venant du Front me parviennent chaque jour ! Divers passages, que je cite et dans le prochain numéro de l'Independant, prouvent que les anciens combattants sont dans la bonne voie.

Pour cette semaine, voici la fin de l'article de M. Paul Alard sur la nourriture du soldat :

Et voici quelques bonnes nouvelles !

Monotonie des menus ! Toujours du bœuf ! Répétition quasi universelle et, probablement, nationale, pour le riz... Retards dans le ravitaillement Salomon, au passage, ces vieilles connaissances ! Mais insistons sur le fait que les hommes des deux guerres déclarent, tous, que c'est mieux organisé qu'en 14-18 et que les jeunes réservistes les assurent, tous, que c'est mieux que du temps de l'active.

Mais reconnaissons qu'il serait inouï qu'il en soit autrement et rassurons les insatisfaits en leur annonçant quelques bonnes nouvelles...

Des cuisiniers professionnels

D'abord, la question des cuisiniers. M. Ferret-Bédier, député de Tonnerre, ancien sous-secrétaire d'Etat, a signalé cette question à l'attention de M. Daladier :

« Pendant la guerre de 1914-1918 — lui a-t-il rappelé — la formation de cuisiniers militaires spécialisés a donné de bons résultats. Ne serait-il pas possible d'envisager, aujourd'hui, la même formation ? »

M. Daladier lui a répondu : « La création du personnel spécialisé de cuisiniers militaires a été prévue par le décret du 29 mai 1936. »

Les cours de cuisiniers ont été organisés régulièrement depuis cette époque dans les régions et, particulièrement, à Paris.

Il a été formé des cuisiniers chefs appelés, en outre, à remplir le rôle de moniteurs dans les cours régionaux.

« Toutefois, à Paris, les cours ont été, depuis le début des hostilités, provisoirement suspendus. »

LE PORC AUX ARMÉES

En ce qui concerne la variété des menus, M. Queuille, ministre de l'Agriculture, grand ravitailleur des combattants et des civils, vient de prendre l'engagement formel de ménager notre troupeau bovin.

Bravo ! Ménager notre troupeau bovin, cela veut dire : faire des économies sur la consommation du bœuf à l'avant et à l'arrière et à accorder aux combattants ce que les civils ne semblent pas apprécier : des lours aux bouffes.

J'ai en la bonne fortune — annonce M. Queuille — d'obtenir l'adhésion de l'état-major de l'armée pour la consommation du porc aux armées. Dès que certains procédés techniques seront au point, le dixième des rations sera constitué par du porc ou du mouton. L'inspection générale des subsistances a mis au point un procédé très simple de préparation du porc : au lieu de faire tremper le morceau de porc dans la saumure, on l'ajoute dans l'eau de porc qui vient d'être abattu, une solution de saumure et la salaison s'opère par l'intérieur. Cette viande peut être transportée huit jours après et se conserve parfaitement. Elle est, ainsi, tout à fait propre à la consommation des armées en campagne.

Pour constituer les approvisionnements nécessaires à cette nouvelle préparation de la viande de porc, on a été, depuis un mois, sur le marché de Paris, trois cents porcs par jour. Dieu à quel que jour, de nouveaux ateliers de fabrication en porcs seront créés, dont la mise en train suppose, comme toujours, un certain nombre d'attestations spéciales. Et la fourniture aux armées commença.

Nous pourrions, dès lors, développer une consommation qui ménagera le troupeau bovin et procurera aux troupes une alimentation plus saine et plus agréable.

Missions parlementaires au front

Tout récemment, M. Daladier a été saisi des observations faites, sur place, par les membres de la commission de l'Armée chargés de missions de contrôle aux armées dans les corps de troupe.

Le vice-président de la commission de l'Armée, M. Léon Cousson, qui, alors qu'il était sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique, s'était particulièrement préoccupé de l'attestation des soldats, a bien voulu me communiquer les conclusions du rapport qu'il a remis au président du conseil, ministre de la Défense nationale.

« Au retour des visites que j'ai eu l'occasion d'effectuer dans les divers corps de troupe, j'adresse, lorsque j'ai des observations à formuler, un rapport au président de la commission de l'Armée, et celui-ci le fait parvenir au président du conseil, ministre de la Défense nationale et de la guerre. »

Certaines de mes collègues, qui ont effectué des visites dans des conditions identiques, ont certainement pu se rendre compte que les efforts ininterrompus de la commission de l'Armée ont puissamment contribué à améliorer le bien-être du trouper.

Du vin chaud ! Du vin chaud !

Cependant, M. Léon Cousson observe que les difficultés subsistent encore : notamment, en ce qui concerne la distribution du vin.

La circulation de ce parlementaire est cependant très nette. Elle fait obligation aux chefs de corps de distribuer en tout temps à la totalité des effectifs, un demi litre de vin par jour.

N'oublions pas que 200.000 hectolitres de vin ont été livrés à l'armée gratuitement.

Le rapporteur, en accord avec le président de la commission de l'Armée, insiste pour obtenir :

1. Qu'un troisième quart de vin soit distribué, chaque jour, aux troupiers en manœuvre, se trouvant dans les camps ou exerçant des travaux pénibles ;
2. Que, pendant la période des grands froids, un quart de vin chaud soit, partout, distribué journellement aux hommes en remplacement de thé.

Tous ces laits ont été signalés à M. Daladier, président du conseil.

Les sous-commissaires demandent aussi de faire revivre les vieilles coopératives afin de permettre à nos jeunes poilus de se ravitailler à des prix raisonnables ; notre ami Daladier, ancien capitaine d'infanterie, ne manquera pas de veiller à la réalisation de ces mesures. Il témoignera ainsi, une fois de plus de toute sa sollicitude envers nos vaillants soldats et de sa haute compréhension à leurs besoins.

Un ancien Combattant.

Chez les Anciens Combattants

Le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants de ce département, le 10 Janvier, à son siège, place Dombut, sous la présidence de M. Paul Grandand.

Ce dernier a salué affectueusement le colonel Cohade qui, profitant d'une permission, a tenu à venir rejoindre ses camarades.

Le colonel, en termes émus, fait ressortir les caractères admirables des soldats vendéens et bretons qui composent le régiment de pionniers coloniaux qu'il commande sur le front. Les assistants ont écouté l'émotion du chef qui a un songé à l'enthousiasme et la confiance de ses soldats.

Faites quelque chose pour ceux de mes amis qui sont sans famille, ajoute le colonel Cohade. Ce sont de braves gens ; ce sont les obéissants dans votre corps de soutien.

Le nécessaire sera fait.

Après le compte rendu de la réunion du Comité départemental qui s'est tenue à Périgueux le 24 décembre, plusieurs questions sont examinées :

1. L'interdiction des bals sur toute l'étendue du territoire pendant la durée des hostilités et la répression de la débauche (un communiqué ultérieur sur ces points sera fait à la presse) ;
2. L'observation des prescriptions du Ministère de la Guerre au sujet des Conseils de réforme, ces derniers ne devant être composés que de médecins étrangers à la région, afin que les décisions aient un caractère de parfaite impartialité ;
3. Le choix des affectés spéciaux par les hommes de la 3^e réserve et les

ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Pour cet hiver

Les chaussures les plus solides Les prix les plus raisonnables

Grand choix de caoutchoucs, embots, bottes de ville et de travail marquée « Aigle »
Maison fondée en 1875

mont des auxiliaires et des « fasciolés
biens » restés dans leur foyer ;

Le rocherie imployable des em-
briqués et des « embourrés », aucun
homme de la 1^{re} réserve ne devant être
maintenu dans un bureau ou service
quelconque de l'arrière.

L'assemblée devra ensuite la liste
des autorités à qui ces vœux seront
transmis.

Prochaine réunion : sur convocation
spéciale.

Union Fédérale des A. C.

Section de Bergerac

Beaucoup de camarades ont répondu
à l'appel du conseil d'administration de
l'A.F.V.G.A.C. au sujet du paiement
des cotisations. Qu'ils en soient remer-
ciés. Leur empressement permet la con-
tinuité de l'action dirigée par les
dirigeants de la Fédération et par
notamment par le Président Général
L. Perronneau et de plus en plus fré-
quente tant par les sociétaires que par
les camarades étrangers. Une liaison
existe d'ailleurs avec les services de l'U.
F. du Bas-Rhin dont les bureaux sont à
Périgueux, 4, rue Lafayette.

Mais, tout le reste des négligents qui
omettent à plus tard de s'acquitter de
leur obligation, l'Union laisse un effort.
Les boîtes viennent nombreux se faire
inscrire. Aux familles :

La permanence est ouverte tous les
jours non fériés de 14 à 16 heures.

Mutuelle retraités

Les sociétaires ne doivent pas perdre
de vue que leurs cotisations doivent être
versées au début de chaque trimestre.
Cependant en raison des événements
elles seront exceptionnellement reçues
jusqu'au 25 janvier courant.

D'autre part il est rappelé à ceux qui
n'ont pas encore versé leur cotisation
qu'ils doivent adresser au Service Cen-
tral deux mois avant la date où le re-
traite doit commencer à courir. Les im-
primés de demande sont à la disposition
des intéressés à la permanence de la pla-
ce Doublet.

Série d'accidents

Vendredi, vers 7 h. 30, le nommé
Joseph Luz, 36 ans, de Strasbourg,
employé à la poudrière, a glissé sur le
sol et dans sa chute s'est fracturé la
jambe droite. Admis à l'hôpital.

Le même jour, vers 16 heures,
Xavier Ringrave, 80 ans, ferblantier,
rue des Frères, ayant été pris d'un ma-
lais, a plié le bras gauche dans un
faux mouvement et s'est gravement
blessé. Transporté à l'hôpital.

Le 11 janvier, le nommé René
Prieur, peintre, domicilié à Bègles (Gi-
ronde), a fait une chute sur le chantier
d'une entreprise bordelaise. Il s'est
blessé aux jambes et a été conduit à
l'hôpital.

Le 12 janvier, dans l'après-midi,
le nommé Henri Malvergne, 40 ans,
domicilié à Saint-Martin-le-Pin, canton
de Nontron, employé à la poudrière, a
eu le majeur et l'annulaire de la main
gauche fracturés par une presse. Admis
à l'hôpital.

Samédi soir, vers 18 heures, Jo-
seph D., 48 ans, a fait une chute de
bicyclette, boulevard Chanzy, et s'est
blessé aux mains.

Dimanche, vers 8 heures, le nom-
mé Emile Ott, 55 ans, gendarme, en
ouvrier à la poudrière, voulant couper
un bâton sur la berge de la Dordogne,
à l'Aiba, est tombé dans la rivière. Bêtré
à demi asphyxié, il a été transporté à
l'hôpital.

Samédi, vers 18 heures, le nommé
André Leuret, 18 ans, demeurant quai
de l'Aiba, a fait une chute de 3 ou 4 mè-
tres sur le chantier d'une entreprise de
la route de Lalande et a reçu de sérieu-
ses contusions aux poignets et au vi-
sage. Admis à l'hôpital.

Dans la matinée du 16 janvier, le
jeune Roger Crozille, âgé de 7 ans,
demeurant avec ses parents à Moudon,
route de Bergerac, est tombé dans un
réservoir contenant de l'eau bouillante
et a reçu de très graves brûlures sur la
partie gauche du corps.

Le 16, à 6 h, transporté en toute hâte
à l'hôpital de Bergerac.

Clinique Moderne Dentaire

SOINS de la BOUCHE et des DENTS
par chirurgien-dentiste diplômé
Extraits sans douleur - 15 Francs
ou transformation d'appareil aux prix les plus raisonnables.
La Maison n'a pas de succursale à Bergerac - J. TOUS TRAVALX GARANTIS

Incendie à Saint-Alvère

Femme carbonisée

Dans la nuit du 11 janvier, vers mi-
nuït, un incendie s'est déclaré dans une
maison de six pièces sise à Saint-Alvère,
place du Champ-de-Pois, occupée par
une veuve Danat, née Marie Garrigue,
âgée de 70 ans.

Après 30 minutes d'incendie sans arrêt,
mais dans la cuisine, près de la chambré,
on découvrit le cadavre de la septuagénaire presque entièrement carbo-
nisée.

Les pompiers de Bergerac avaient
été mandés en toute hâte.

Une enquête a été faite également sur
les pertes. Elles sont importantes, tant
pour une assurance.

CHRONIQUE LOCALE

Avril aux évacués Alsaciens

Les auxiliaires de la Défense Passive, dont l'ac-
tion est si précieuse, ont été mandés lors
de l'évacuation des réfugiés de nos dé-
partements d'Alsace, ont continué à se dé-
vouer à l'évacuation des réfugiés dans les
communes d'accueil.

Distribution de literie, de vêtements, sou-
agement de nombreuses infortunes, rien
de ce qui peut adoucir les rigueurs de
l'hiver leur a échappé.

Le comarage de leur action est mainte-
nant la gratiation à Bergerac, 4, Rue Mer-
cier, sous la direction de l'Intendant.

Les Alsaciens trouveront à des jours, de
la lecture, des renseignements sur les
révolutions éphémères.

Un vestiaire amplement garni sera en
mesure de procurer : linges, alifets, couver-
tures, ce qui qui sont dans le besoin.

Le 10 janvier, vers 10 heures, de 10
heures à midi et de 14 à 19 heures.

Nous reviendrons prochainement sur ce
travail, que tous les évacués salueront
avec reconnaissance.

Donnera lieu à une liste dont nous publi-
erons sous peu les détails.

M. André POUS

Chirurgien-Dentiste, domicilié
prévient ses clients qu'il a repris ses
consultations.

Permissions agricoles.

Le ministre de l'Agriculture fait connaître qu'il
a donné pour instructions aux directeurs
d'établissements d'Etat, que tout le
mesure où les exigences de la production
le permettraient en permissions agricoles,
les agriculteurs des compagnies de renforce-
ment.

La meilleure maison d'optique, recom-
mandée par le Syndicat des Opticiens pour
l'inspection des ordonnances : BONDIR
d'opticiens diplômés, 3, rue du Marché
(face à la Poste), Bergerac.

Pharmacie de service.

Dimanche, pharmacie Minoux, place Gambetta.

Essence et produits pétroliers.

Malgré les avis déjà publiés, beaucoup de
personnes viennent encore à la Mairie pour
présenter des demandes d'essence ou d'au-
tres produits pétroliers pour janvier.

Le Maire de Bergerac a l'honneur d'infor-
mer le public qu'aucune demande de ce
genre n'est acceptée après le Samedi 20
courant, quel que soit le motif invoqué.

Tout pour le photo et le cinéma. Travaux
amateurs. Photos pour identité. Livraison
rapide, chez BONDIR, opticiens, Bergerac,
3, rue du Marché.

Le vergelas.

Le vergelas s'est formé dans la nuit de mardi à mercredi, il a
provoqué de nombreuses chutes de cyclis-
tes et de piétons.

L'expectoration diminue

et la toux disparaît

Souffrez-vous de bronchite aiguë ou
chronique, de catarrhe, d'asthme ou d'em-
physème ? Un quelconque jour, vous tou-
chez dans le Poignot, le fin de vos maux
ou l'expectoration diminue et la toux dispa-
rait. Le Pulmoil dégage l'expectoration et
réduit les crises. Chez les asthmatiques,
il supprime les crises en calmant l'irri-
tation bronchique ou pulmonaire. Le Pul-
moil réagit sur le système nerveux et il n'a
pas de contre-indication. Le flacon vaut
12 fr. 50. Ttes Pharmacies.

Le Pulmoil

Pharmacie de Service, 3, rue du Marché, Bergerac.

LOTIE MACKLESFIELD

BRIGUE & CHALOU, agents généraux
4, place Jean-Jacques, BERGERAC

LOTIE NATIONALE

Le prochain tirage

Sur autorisation spéciale du Ministère
des Finances, le tirage de la dernière
tranche sera assuré à Chion (Indre-
Vielte), le jeudi 25 janvier à 14 heures.

D'autre part, le Secrétariat général de la
Loterie nationale assure que l'ensemble
de la troisième tranche de la Loterie nationale
1940, dénommée « tranche de la Poésie
hérodote », s'est ouvert depuis le 15
janvier 1940.

Cette tranche, identique à la précédente,
est limitée comme elle à 1 million de
billets et comportera 211.137 lots.

Château incendié.

Mardi dernier, vers 18 heures, un incendie s'est
déclaré au château de Garabou, commune de
Canaud-de-Clermont, occupé par la famille de
M. Louis, capitaine mobilisé.

L'alerte fut aussitôt donnée aux sapeurs-
pompiers de Bergerac qui, arrivés un peu
plus tard sur les lieux, parvinrent à pré-
server le château. Mais les deux tiers du bâti-
ment; mais les deux tiers du château
paraissent détruits.

Les dégâts sont évalués à environ 600.000
Francs accidentelles.

Bicyclettes dans la Dordogne

On a retiré de la Dordogne, un amon-
cel de bicyclettes dont les propriétaires ont
porté une plaque d'identité au nom de
Bordes.

Vous voulez et vous devez augmenter
vos rendements. Une seule formule,
une seule opération : l'emploi de
l'ENGRAIS désherbant, 2/3 1/2.

Il vous apportera une lustrure azotée et
potassique. Il débarrassera vos sols des
mauvaises herbes qui gênent leur
développement.

Incendie.

Dans l'après-midi de ven-
dredi, un incendie a détruit une maison de
dépense située 3000 fr. sur la propriété que
M. Lagrange, agent d'assurance, avenue
Wilson, possède au Barrage, commune de
Bergerac.

Un cours de l'enquête, le propriétaire de
notre ville a appréhendé le nommé B. âgé
de 30 ans; mais vu son état de santé, ce
dernier a été laissé en liberté.

Démonstration de taille des arbres fruitiers.

La démonstration qui
a eu lieu le 12 janvier, organisée par la
Société Nationale de Culture des Arbres
fruitiers, a été très intéressante. Elle a
eu lieu à 13 heures chez M. Charvot, horti-
culteur, rue Sévigné (derrière le collège de
jeunes filles).

Il y aura deux séances :
- Une le matin de 10 heures à 12 heures et
une le soir de 14 heures à 16 h. 30.

Toutes les personnes qui s'intéressent à
l'horticulture fruitière sont cordialement
invitées à assister à cette démonstration.

La santé des évacués

Pour vivre, loin de leur foyer, les évacués
ont plus que jamais besoin de santé et
de la bonne humeur, d'estomac content
ce que donne la Quinquina. Vous verrez
un flacon de Quinquina dans un litre de
vin de table et vous pourrez, sans danger,
apprécier vos progrès de ce savoureux vin
fortifiant. Si les enfants sont un peu né-
gligés, un demi-verre à mûre de Quin-
quina avec les repas ou le soir, à leur
plus grand bien. Ttes Pharm., 5 fr. 25 le
flacon.

CHRONIQUE SPORTIVE

RUGBY

Bègles et Bergerac font match nul : zéro à zéro

Il y a des jours de glorieux, de
malheur, de malchance : l'U. S. B. a
connu ces jours-ci contre Bègles. Dans
l'ensemble l'U. S. B. s'est très bien
comportée.

Le public était venu nombreux. Il a
assisté à de magnifiques phases de
jeu de part et d'autre.

Régrétions que cette partie fut gâ-
chée par l'arbitrage fantaisiste et partial
de M. Quignès.

Au Stade de Piqueailloux

Angoumois contre Bergerac
Dimanche prochain aura lieu, au stade
de Piqueailloux, un grand match de
rugby qui opposera l'excellente équipe
première du Sporting Club d'Angoumois
à l'équipe première de l'Union Sportive
Bergeracoise.

Le dimanche prochain, le public ne
manquera pas de venir nombreux au
stade.

A Messieurs les Maires

Nous tenons à la disposition de MM. les
Maires et Secrétaires de Mairie les nou-
veaux imprimés administratifs suivants :

- N° 1. Demande d'allocation militaire.
- N° 2. Logement de civoyer.
- N° 3. Ordre de réquisition.
- N° 4. Permis de circulation (régularité).
- N° 5. Le tout dernier modèle d'échange
de ses notes « farine » par (désolation
soignée).
- N° 6. Demande de soudant-on de
carte de circulation temporaire (Français).
- N° 7. Demande de permis de circulation
en motocyclette, automobile ou bateau (Fran-
çais). Permis temporaire ou permanent.

Aux Chaussures ALBERT

7, Rue du Marché - BERGERAC
En face de la Poste

MAISON DE CONFIANCE

Les meilleurs prix

DROGUERIE - HERBORISTERIE M. NOREAU

28-30, rue Sainte-Catherine - BERGERAC - Tél. 243

Plantes médicinales : Feuilles Fleurs Racines Es-
sences. Articles de pansement : Colles, Bandages, Gazes, etc.
Coulèurs, Vernis, Huiles, Essences. Verres à vitres, Placques
Ripolin, Siléxine, Siléxore, Coulèurs pour ciment,
Brosserie soie et chendent - Insecticide et antimites divers
Toiles à laver, Laines à Parquet, Papier d'Embrassement.

Entreprise de la Place demande
menuisiers et manoeuvres valides, de
gagés de toutes obligations militaires.
Adresser offres à : R. E. bureau d'emploi
journal. 234
L'on convoquera.

HERNIE

Je suis guéri! - Ceci l'affirmation de
tout le personnel spécialisé de hernies qui
ont porté le nouvel appareil sans ressort de
M. GLASER PARIS 44, 84 Sébastopol.
Il a adapté ses nouveaux appareils, dont
l'action bienfaisante se réalise sans
gêne, sans souffrance, sans interrup-
tion de travail, les hernies se résorbent
instantanément de volume et
disparaissent peu à peu complètement.
Désolé de tous résultats, se agit toujours pas
corrigé, tous ceux atteints de hernie doivent
adresser sans retard à M. GLASER,
qui leur fera gratuitement l'essai de son
appareil, de 9 à 11 heures, à :

RIBERAC, 2 février, Hôtel du Périgord.
BERGERAC, 3 février, de 11 à 15 h, Hôtel de
France et des Voyageurs.
PERIGUEUX, mercredi 7 février, Messageries.

HÔTES DE MATRICE et tous Organes, Varices, Orthopédie, GLASER, 44, b Sébastopol, PARIS

ON DEMANDE un jeune mécanicien sur ressortier sortant d'apprentissage. Se présenter à l'usine de per- les de Matibelle Bergerac.

ON DEMANDE un chauffeur ayant permis pour travail garage. S'adresser bureau du journal. 236

EMPLOYÉ sérieux cher he chamb e avec occasion de faire la cuisine, vis jours mercuries. Adresser offres au bureau du journal. 241

AUTO 6 cv Renault, bon état, à vendre 1800 francs. Adr. assés journal 237

ON DEMANDE distillateur maroc pour barriques. Domaine Merles, Monteyrier, Tel. 7

MÉNAGE maître valet vicécomte demandé Domaines Merles, Monteyrier, Tel. 7 Téléphone 7.

ON DEMANDE une apprentie culot- nière. Librairie Sédarac chez M. Bévèzet rue Neuve. 245.

PETITE CUISINIÈRE Française d'ap- prentissage à la place d'un Bergerac. S'adresser chez M. Monteyrier, 44 rue Clairat. 240.

ON DEMANDE famille comprenant 3 viveurs dont un 1^{er} volont. Domaine Merles, Monteyrier, Télép. 7.

ON DEMANDE une femme de cham- bre pour hôtel. S'adresser bureau du journal. 235

A VENDRE OU A LOUER Machines à écrire, état neuf. S'adr. M. Cèbe, expert-comptable, 60 rue du Marché, Bergerac.

AUTOBUS occasion rare 12 chevaux avancés, sorti fin 1938. Prix peu élevé, à vendre, comptant, prix abai- ssi Carques, Place Clemenceau, Biarritz.

ACQUEREURS VENDEURS propriétés, domaines maisons villas. Adres- sez-vous à Agence Immobilière, place de la Repu- blique Nouveau chate. Affaires Intéressantes

ACHAT DE VINS tous degrés, toutes qualités. Sauvagnac, 61, rue Vallette, Bergerac.

CHAUSSURES DE LIMOGES

54, rue Neuve, R. BURE, chaussureur

Expositions des Nouveautés d'Automne

Sport - Marche - Pluie - Appartements

RAYON SPÉCIAL POUR PIEDS SENSIBLES

AGENCE BERGERACOISE
Place de la Poste
Vente et achat de biens immobiliers, location de
commerces, prêts hypothécaires, etc.